



## ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne au capital de 19 991 141 euros

Siège social : 2 rue de Bassano - 75016 PARIS

735 620 205 RCS PARIS

### RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

#### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société s'est tenue le 15 juin 2016, à 11 heures.

37 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 72 744 002 actions sur les 147 125 260 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 49,44 %. Les 147 125 260 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
3ème résolution : Affectation du résultat ; Distribution de dividendes	AGO	72 744 002	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	72 744 002	49,44%
4ème résolution : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce	AGO	72 543 595	99,72%	199 671	0,27%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
5ème résolution : Attribution de jetons de présence	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
6ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Alain Duménil, Président du Conseil d'Administration	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
7ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Patrick Engler, Directeur Général	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
8ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Philippe Mamez, Directeur Général Délégué jusqu'au 29/01/2016	AGO	72 743 266	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	72 744 002	49,44%
9ème résolution : Autorisation de mis en place d'un nouveau programme de rachat d'actions	AGO	72 544 331	99,73%	199 671	0,27%	0	0,00%	72 744 002	49,44%
10ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGO	72 744 002	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	72 744 002	49,44%
11ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	72 744 002	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	72 744 002	49,44%
12ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGE	72 744 002	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	72 744 002	49,44%